

## MAIRIE DE BOIS JÉROME ST OUEN

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **16 Juin 2015**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 10 Juin 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Jean-François WIELGUS, Maire**.

Etaient présents : Mr BOGAERT Dominique 1<sup>er</sup> adjoint, Mr IBERT André, 2<sup>ème</sup> adjoint, Mmes CHRISTIAENS Catherine, GIRARD Alexandra, LIZESKI Nadège, MASSON TABOUREL Juliette, ROZANSKI Virginie, et Mrs GUYADER Alain, DAUY Serge, DALIGAULT Cyril, Jean-Noël CHOPINET

Absents excusés : Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Mr IBERT André et Mme PERRIER Layla donne pouvoir à Mme LIZESKI Nadège

Absent non excusé : Monsieur DROUET Daniel

Secrétaire de séance : Madame LIZESKI Nadège

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. Monsieur Jean-François WIELGUS Maire, ouvre la séance et expose ce qui suit :

#### **DELIBERATION POUR L'APPELLATION DE LA MAISON COMMUNALE « Bernard LE NEVO »**

Le conseil décide à l'unanimité des présents d'appeler la maison communale « CLOS Bernard LE NEVO ». Cette inscription sera gravée dans la pierre.

Une plaque sera fixée au dessus de la bibliothèque : « En hommage à Bernard LE NEVO, Maire de la commune de Bois-Jérôme-St-Ouen de 1975 à 2001. »

#### **DELIBERATION POUR LE CHOIX DU PRESTATAIRE DE FOURNITURE DES REPAS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre pour la fourniture de repas en liaison froide à la cantine scolaire et après analyse par les commissions SCOLAIRE et APPEL D'OFFRE, le choix du prestataire s'est porté sur :

- **LA CUISINE EVOLUTIVE à Bois-Himont (76190)**

Le résultat du dépouillement des offres est le suivant :

La Cuisine Evolutive a obtenu 50 points, Scolarest 34 points et La Normande 32 points.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **INFORMATION SUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP (AD'AP)**

Monsieur Jean-François WIELGUS rapporte au conseil qu'un diagnostic sera établi par l'architecte Mme CHEVILLARD Catherine à VERNON, suite à la visite des locaux communaux. Une estimation de prix sera adressée par l'architecte concernant la mise aux normes des installations non conformes à l'accessibilité AD'AP. Monsieur le Maire propose de contacter parallèlement le Centre de Gestion qui serait habilité à faire également des diagnostics.

### **INFORMATION VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un virement de crédit depuis le compte 022 (dépenses imprévues) a été effectué vers le compte 2313, chapitre 23 pour la somme de 3.800 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Les samedi 4 et 11 Juillet, le conseil municipal se réunira à la maison communale pour achever les travaux de finition (peinture du crépi et des colombages)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25 mn

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 16 Juin 2015

1<sup>er</sup> Adjoint

Le Maire

2<sup>ème</sup> Adjoint

Les Conseillers